N-VA Programme électoral d'Uccle

Programme électoral de la N-VA Uccle 1
Culture de la sécurité 2
APPROCHE INTÉGRÉE 2
CRÉER UN QUARTIER PLUS SÛR 2
Mobilité et sécurité routière 3
Accessibilité 4
Une gestion saine et correcte 4
Identité 5
Propreté, bien-être animal et espaces verts 5
Jeunes et seniors 6
Solitude 7
Un commerce florissant 7
Autres aspects 7

Culture de la sécurité

APPROCHE INTÉGRÉE

L'une des tâches essentielles des autorités consiste à faire en sorte que les citoyens se sentent et puissent vivre réellement en sécurité, en mettant en place une approche préventive et réactive. La sécurité est et demeurera à l'avenir un aspect important de la vie en société. La N-VA est le parti qui s'engage le plus en faveur d'une approche intégrée de cette thématique.

La N-VA ne vise pas seulement les récents excès du radicalisme et de l'extrémisme violent, dont les racines ont pu se développer pendant des années en raison d'une politique trop laxiste, mais s'investit dans le combat contre toutes les formes de criminalité et d'insécurité. Une vraie culture de la sécurité implique une méthode intégrée couvrant toutes les facettes. Au niveau fédéral, notre parti a fait la différence de diverses façons : engagement en faveur d'un réseau national de caméras intelligentes, Plan canal, Plan antiémeute, budget additionnel pour combattre le terrorisme, etc.

Une approche intégrée de ce genre s'avère nécessaire au niveau local, avec davantage d'activités de quartier et moins de laxisme.

CRÉER UN QUARTIER PLUS SÛR

La N-VA veut s'attaquer plus vite aux sources de nuisances. La commune doit accorder davantage de moyens à la police locale pour traiter plus vite et plus efficacement les déclarations et combattre les nuisances, et accroître sa présence en rue. Les statistiques montrent que la présence d'équipes de police en rue fait baisser divers chiffres de criminalité, entre autres de vol ou d'effraction. Davantage de **patrouilles de police à pied ou à vélo** rendent les agents de police plus accessibles à la population. L'agent de quartier doit être suffisamment connu de chaque riverain. Une extension du réseau de caméras et l'introduction de **bodycams** pour protéger les agents de police sont également nécessaires. Les Ucclois ont l'impression, à juste titre, que certains problèmes que connaissent d'autres communes bruxelloises, entre autres relatifs à la sécurité, se déplacent de plus en plus dans leur localité.

La N-VA veut une réaction plus ferme contre les nuisances sonores, une tolérance zéro envers le trafic et la consommation de stupéfiants, etc.

La surveillance des magasins de nuit et des nuisances qu'ils occasionnent doit être plus efficace. Les habitants d'Uccle désirent-ils des rues jalonnées de magasins de nuit et d'établissements de paris, par exemple ? La question doit être posée.

L'application judicieuse de **Sanctions Administratives Communales** (les amendes SAC) permet de combattre efficacement la petite criminalité, les nuisances de toute nature, les infractions routières, etc.

La participation citoyenne joue un rôle crucial pour diminuer le nombre de vols et d'effraction d'habitations. C'est pourquoi la N-VA veut investir fortement dans les **Partenariats Locaux de Prévention**. Ce sont des accords structurels de collaboration entre un quartier, ses habitants et la police locale, qui s'informent mutuellement de ce qu'il s'y passe. L'échange d'informations augmente le contrôle social et la sensation de sécurité parce que la police locale est plus rapidement avertie de comportements suspects observés par les riverains. Par ces mêmes Partenariats Locaux de Prévention, la police locale informe les habitants des suites données à certaines plaintes. L'administration communale doit stimuler ces initiatives de réseautage entre elle-même, les comités de quartier et la police. Cela renforce le tissu social et c'est un moyen efficace de présence policière dans les quartiers. Ces initiatives ont déjà prouvé leur utilité en Flandre.

Mobilité et sécurité routière

L'une des principales tâches de notre administration communale et de l'autorité régionale est de rendre la commune viable, facilement accessible et sûre pour les piétons, cyclistes, automobilistes et transports publics, qui se partagent harmonieusement l'espace public. L'administration communale doit permettre à tous les usagers de se déplacer de façon sûre, confortable et efficiente par le moyen de transport de leur choix, et garantir une **accessibilité de base** de tous les quartiers.

Elle doit également, en organisant des marchés et festivités, mieux réfléchir à l'accessibilité et au trafic de transit. Il faut d'urgence résorber le retard accumulé dans la réparation et le réaménagement de trottoirs et pistes cyclables, et investir enfin dans l'aménagement de passages pour piétons sécurisés.

Les longs embouteillages sur des artères pénétrantes comme la rue de Stalle, la chaussée d'Alsemberg et l'avenue Brugmann doivent être combattus par des solutions créatives et peu coûteuses, afin d'endiguer le trafic croissant. En principe, la N-VA est en faveur de l'extension du réseau de métro jusqu'à Uccle, car un bon réseau est essentiel. Mais une décision à ce sujet tardera encore longtemps, vu que l'adjudication pour la commande de l'étude initiale n'a même pas encore

été lancée. Entre-temps, il faut chercher les formules les plus efficientes (combinant divers modes de transport) afin de fluidifier le trafic à Uccle, qui s'est enlisé.

Pour la N-VA, la sécurité routière, et surtout à **proximité des écoles**, est une grande priorité. Notre parti veut un système routier dont le but ultime est d'éviter toute victime d'accidents de circulation. Il est essentiel de cartographier les **points noirs** de notre commune afin d'amener tous les acteurs concernés à s'y impliquer. Imposer à certains endroits une vitesse limite (zone 30, etc.) doit résulter d'une décision mûrement réfléchie s'intégrant dans un plan global de circulation.

Le **trafic reporté sur les routes secondaires**, provoqué entre autres par des chantiers routiers, nuit à la viabilité dans ces quartiers et doit être évité par un plan de circulation adéquat. La N-VA veut s'attaquer aux zones obstruant le trafic de transit afin de diminuer le trafic dans les zones résidentielles adjacentes, par exemple par l'installation de feux de circulation qui s'adaptent automatiquement à la densité du trafic.

L'agressivité et les comportements asociaux au volant sont inacceptables et doivent être durement sanctionnés dans notre commune.

Accessibilité

Il est essentiel que les bâtiments publics soient aisément accessibles à tous les habitants de nos villes et communes. Toutes les infrastructures doivent être adaptées aux besoins de tous, par exemple les personnes en fauteuil roulant ou ayant des difficultés à se déplacer. Ce groupe d'utilisateurs est trop souvent oublié. La N-VA privilégie une politique inclusive pour **tous ses habitants**.

L'administration communale doit également veiller à ce que les prescriptions légales soient respectées dans l'octroi des permis de bâtir. Tout le monde doit pouvoir accéder aux immeubles à appartements, notamment.

Une gestion saine et correcte

La N-VA veut des administrations locales **fortes et énergiques**, dotées de compétences suffisantes pour accorder aux citoyens la politique à laquelle ils ont **droit**. Nos villes et communes sont nos foyers et forment le niveau d'administration le plus proche du citoyen.

L'administration municipale doit dévoiler ses dépenses de façon transparente.

Le budget doit être établi en équilibre, faire l'objet d'un suivi correct et transparent, sans augmentation d'impôt.

Identité

Entre-temps, Uccle est devenu une commune multiculturelle avec une indiscutable aura internationale. L'administration municipale doit veiller à ce que les nouveaux arrivants respectent nos valeurs, normes et traditions occidentales.

La communication entre le citoyen et l'autorité locale (services communaux, police, justice de Paix, CPAS, etc.) doit avoir lieu dans l'une des deux langues officielles choisies par l'habitant, sans que cela se fasse au détriment de la célérité, de la qualité et de l'efficience du service. Il en va de même pour les autres instances publiques ou privées avec lesquelles collabore notre commune ou auxquelles elle fait appel (signalisation pour les chantiers routiers, parcs à conteneurs, etc.).

Les néerlandophones doivent trop souvent attendre longtemps l'intervention d'un agent néerlandophone pour être servis dans leur langue. Par ailleurs, la communication de l'administration communale par le biais de dépliants, brochures et autres, a lieu jusqu'à présent presque exclusivement en français. On est loin du bilinguisme prévu par la loi.

Propreté, bien-être animal et espaces verts

Certains considèrent les dépôts d'ordures et la petite criminalité comme des faits divers inhérents à une grande ville. Du point de vue de la N-VA, ce n'est clairement pas le cas. L'augmentation de la population provoque une hausse simultanée des déchets et des ordures (ménagères). Mais on ne peut oublier que la **propreté est l'affaire de tous**. Dans une commune où la N-VA participe à l'administration locale, celle-ci doit sensibiliser ses citoyens, qui doivent prendre leurs responsabilités.

Notre objectif est finalement d'appliquer le principe du **pollueur-payeur**. Il est clair que les dépôts clandestins d'ordures et les **déjections** d'animaux ne seront pas tolérés (la mise à disposition de sacs à déjections canines par l'administration municipale pourrait y contribuer). Dans le même temps, de tels comportements asociaux doivent faire l'objet de sanctions (y compris de type SAC).

Notre localité est richement dotée en espaces verts, publics ou privés. Pourtant, la population craint leur disparition, que l'on constate petit à petit. La N-VA plaide pour le maintien maximal des espaces publics verts et exhorte à adopter une politique de permis plus judicieuse.

La commune doit apporter un soutien actif à toutes les initiatives en faveur des espaces verts : aménagement de jardins ou potagers, toitures végétales, plantations dans l'espace public, soutien aux asbl pour écoles de dressage canin, pistes de pétanque, promenades nature, etc.

Jeunes et seniors

Notre commune doit faciliter suffisamment d'activités pour les jeunes et promouvoir et rendre les infrastructures existantes plus accessibles aux mouvements de jeunesse. Les initiatives comme Les Apéroses doivent être organisées plus fréquemment.

Les seniors sont trop souvent oubliés. À la N-VA, nous sommes en faveur d'une politique d'inclusion des seniors, pour répondre aux besoins actuels de ce groupe de la population. Afin de pouvoir participer à cette politique, les personnes âgées doivent en être informées de façon transparente et correcte.

Nous souhaitons appuyer et soutenir activement les seniors qui s'engagent comme bénévoles ou participent aux activités sociales et culturelles de la localité. Il incombe aux communes de prendre les mesures adéquates pour que les seniors d'aujourd'hui bénéficient du soutien et de l'aide auxquels ils ont droit. L'administration communale doit appuyer plus efficacement les associations de seniors, écouter activement leurs aspirations et suggestions, accorder de l'attention au développement de plates-formes spécifiques à ce groupe, etc.

Enfin, les seniors ont le droit de passer leurs vieux jours dans un environnement sûr et confortable, pour éviter d'être contraints, par manque de soins à domicile, de se rendre dans une seigneurie avec assistance ou un centre de résidence et de soins. Pour les gens qui font volontairement ce choix, la commune doit prévoir suffisamment de places en centres de résidence et de soins, à proximité des lieux de vie.

Solitude

Nous voulons lutter contre la solitude et l'isolement social. Par une centrale contre l'isolement, il doit être possible de réunir les gens qui donnent plus de sens et de couleur aux personnes isolées. Cette centrale contre l'isolement se chargera alors d'établir des contacts avec les personnes du groupe cible. Les bénévoles doivent être aidés dans leurs activités sociales (y compris par des moyens numériques pour louer facilement une salle, organiser des activités, etc.)

Un commerce florissant

Plusieurs quartiers d'Uccle présentent une identité et une diversité spécifiques. Plusieurs centres commerciaux (par exemple Fort Jaco, Bascule, la rue Vanderkindere, le Parvis Saint-Pierre, la chaussée d'Alsemberg, St-Job, etc.) se distinguent par un intéressant mélange de commerces, magasins de proximité, cafés, restaurants, infrastructures sportives, etc.

La commune doit appuyer de tels établissements de qualité pour qu'ils puissent se développer. Malheureusement, plusieurs quartiers sont confrontés à une inoccupation structurelle et une diminution de l'offre. L'exemple typique est celui de la chaussée d'Alsemberg, un axe routier encombré et peu engageant, qui mérite d'urgence d'être réhabilité afin de favoriser à nouveau le développement d'un habitat et de commerces agréables. Il faut le rendre à la population, pour qu'elle ait de nouveau envie d'y flâner et d'y faire ses achats.

Autres aspects

La N-VA veut que les services publics mettent tant que possible leurs documents à la disposition du public sous forme numérique (cartes de stationnement, extraits d'État civil, etc.). Uccle doit également adopter le concept de Smart City. Chaque innovation technique susceptible de rendre l'administration communale plus performante doit être adoptée.

La commune devrait prendre des initiatives avec les différents ambassades et consulats situés sur son territoire. De telles activités peuvent réunir les gens.

La promotion des infrastructures sportives existantes doit être renforcée (Deridder, école de danse, Longchamp, etc.).